

I / ÉTAT DES LIEUX – DIAGNOSTIC

Situation de l'établissement

- Stabilité des effectifs avec un taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB) 2020 à hauteur de 100% en série générale et 81,81% en série professionnelle, supérieur aux moyennes départementale et académique et ce depuis plusieurs années ;
- En 2019, la valeur ajoutée de la 6^{ème} à la 3^{ème} est de + 8 (contre + 6 pour la France) ;
- Le suivi de cohortes montre que les élèves du collège réussissent en 2^{nde} générale et technologique et professionnelle ;
- Le collège est bien implanté dans son environnement rural, possède une bonne image liée aux très bons résultats du DNB et à une communication positive ;
- 50% des familles appartiennent à des catégories socio-professionnelles défavorisées. Seule la moitié des parents participent aux élections de leurs représentants au conseil d'administration.

POINTS FORTS :

- Équipe dynamique et investie ;
- Communication ouverte et aisée entre tous les membres de la collectivité et dialogue permanent ;
- Maintien des effectifs et bons résultats aux examens ;
- Peu de départs en cours de scolarité ;
- Ouverture culturelle (chorale, classe orchestre, classe Défense et Sécurité Globales, Atelier de Pratique Artistique, Atelier Scientifique météo) ;
- Elèves respectueux des biens, des personnes et du règlement intérieur ;
- Climat serein : familles et élèves attachés à l'École, personnels stables (60% ont entre 35 et 50 ans) ;
- Accueil au centre de documentation et d'information (CDI) sur le temps méridien et prise en charge en clubs ;
- Locaux bien entretenus et équipement important (salles équipées de matériel informatique et vidéoprojecteurs, 5 classes mobiles) ;
- GPDS qui se réunit mensuellement et communication vers les membres de la communauté dans le respect des règles de confidentialité (environ 10 % des élèves suivis en GPDS) ;
- Personnel administratif compétent et disponible ;
- Personnel de la collectivité territoriale impliqué dans le projet d'établissement ;
- Ouverture du collège pour l'école de musique intercommunale et classe orchestre d'une école primaire publique sur temps scolaire et hors temps scolaire ;
- Partenariat bien établi avec la municipalité, les entreprises locales, les associations, la communauté de communes, la gendarmerie.

POINTS FAIBLES :

- Aménagement structurel et spatial du collège peu pratique (hall, casiers, WC, entrée, préau) nécessitant un nombre important de personnels pour la surveillance ;
- Manque de bureaux pour l'accueil des familles et partenaires (PSYEN, Assistante sociale) ;
- Difficultés de recrutement ;
- Remplacements difficiles lors d'absences de moyenne et longue durées ;
- Eloignement géographique (indice d'éloignement : 3, valeurs moyennes : département : 2 ; académie : 0,7) ;
- Nombre important de personnels en service partagé ;
- Ouverture internationale difficile à pérenniser ;
- Ambition scolaire parfois limitée des familles et des élèves ;
- Liaison collège-lycée à renforcer ;
- Distance par rapport aux lieux culturels : échanges difficiles, coût élevé des transports à la charge du collège ;
- Une maintenance des équipements et des matériels informatiques parfois difficile à assurer (présence limitée des agents de maintenance) ;
- Marge financière faible de l'établissement ;
- Equipement informatique et numérique très variable d'une famille à une autre.

II / OBJECTIFS – INDICATEURS – PROGRAMME D'ACTIONS – MOYENS MIS EN OEUVRE

Objectif 1	Conforter la réussite des élèves					Programme d'actions	Moyens mis en œuvre (ressources humaines, dispositifs, formation)
Dénomination	Indicateurs						
	Performance observée et attendue						
	Constat 2020	2021	2022	2023	2024		
Assurance de la continuité des enseignements Projet et formation en commun	8	10	10	10	10	Conforter les liaisons écoles-collège dans le cadre du Conseil école-collège et du conseil de cycle : - Analyse et exploitation partagées des résultats des évaluations 6 ^{èmes} pour mettre en place les régulations et les étayages nécessaires ; - Harmonisation et échanges de pratiques pédagogiques entre professeurs des deux degrés ; - Rencontre professeurs des écoles et du collège ; Renforcer les liaisons collège-lycées-post-bac : - stages d'immersion ; - projets pédagogiques communs ; - découverte des lycées et échanges de pratiques ; - cordées de la réussite.	- Dynamisation du conseil école/collège - Stage de formation inter-degrés - Exploitation des évaluations nationales - Echanges de pratiques avec visites - Dynamisation des relations avec les lycées
Nb élèves «cordées de la réussite»	14	15	16	17	17		
Éviter tout redoublement en 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème}	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	- Améliorer le suivi individualisé de chaque élève autour de pratiques interdisciplinaires ; - Mettre en place des parcours individualisés.	- Formations interdisciplinaires autour de projets ; - Co-animation accompagnements personnalisés.
Éviter le maintien en 3 ^{ème}	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %		
Prise en charge des élèves à besoins particuliers et lutte contre le décrochage scolaire	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	* Diverses aides - PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) - PAI (projet d'accueil individualisé) - PPS (projet personnalisé de scolarisation, exemple reconnaissance MDPH) - PAP (projet d'accompagnement personnalisé, exemple les dys-...) - Tutorat et adulte référent - Aide à la récupération des cours (ENT) - Parcours individualisés - Stage en entreprise - Stage en lycée professionnel - Aide individualisée	- Liaison en interdisciplinarité ; - Formation pour élèves en difficultés ; - Renforcement des parcours individuels des élèves ; - Suivi régulier en GPDS.

Maintien d'un très bon taux de réussite au DNB Série générale Série professionnelle	100 % 82 %	Maintien d'un taux de réussite au DNB supérieur au taux du département	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux élèves - Epreuves blanches DNB - Préparation à l'oral 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail interdisciplinaire - Valorisation - Formation, stages divers
---	-------------------	--	---	--

Objectif 2		Vivre dans un collège ouvert et valorisant la citoyenneté					Programme d'actions	Moyens mis en œuvre (ressources humaines, dispositifs, formation)
		Indicateurs						
Dénomination	Nombre d'actions par an							
	Constat 2020	2021	2022	2023	2024			
Mettre en œuvre le parcours d'éducation artistique et culturelle	10	10	10	10	10	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des offres de ressources départementales, locales ou proches (exemple : classe orchestre, atelier scientifique, bocage mayennais, musées, théâtre, collège au cinéma, expositions, archives, patrimoine culturel...); - Découverte d'un milieu différent (ville, montagne, mer...) sur plusieurs sites nationaux; - Clubs divers (lecture, biodiversité, météo, chorale...); - Découverte scientifique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif Collège au Cinéma - Dispositif Aux Arts Collégiens - Ateliers scientifiques et artistiques - Clubs 	
Développer l'ouverture internationale	1	1	1	1	1	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources internationales - Correspondance de classe Internet et postale (assistant linguistique); - Voyages linguistiques et culturels; - Invitation d'élèves étrangers (appariement, projet européen de type commun en anglais, échanges); - S'engager dans la poursuite de la labellisation Euroscol 	- 1 action par an	
	6ème	5ème	4ème	3ème				
Mettre en œuvre le parcours citoyen	1	1	1	1		Projets citoyens	1 projet par an / Service civique	
	1		1			Action de solidarité (course contre la faim,...)	1 an sur 2	
	1	1	1	1		Éducation aux médias	Courriers spécifiques pour tous les élèves dès la 6ème	
				1		Classe Défense et Sécurité Globales (défense civile, militaire, culturelle, économique)	Programmation et 1 sortie annuelle	
	1	1	1	1		Projets du Conseil de Vie Collégienne	Programme annuel	
Mettre en œuvre le parcours santé	1	1	1	1		<ul style="list-style-type: none"> - Formation des délégués - Travaux et investissement des éco-délégués 	<ul style="list-style-type: none"> - CPE - Professeurs 	
	2	2	2	2		Programme du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (prévention, journée santé)	Programme CESC par niveau 1 journée prévention santé sécurité (5ème/3ème)	
						Projets divers		

		1		1		Sécurité routière	1 par an (5ème)
	1	2				Dangers de l'internet, des réseaux sociaux et des écrans	- Intervention de l'UDAF 5 ^{ème} , des services de gendarmerie 6 ^{ème} et 5 ^{ème} - Réunion spécifique d'information aux familles

Objectif 3		Conforter l'ambition scolaire					Programme d'actions	Moyens mis en œuvre (ressources humaines, dispositifs, formation)
Dénomination	Indicateurs							
	Nombre d'actions par an							
	Constat 2020	2021	2022	2023	2024			
Passage en 2 ^{de} GT	60 %	61 %	62 %	63 %	63 %	- Suivi cohortes - Visites élèves de 2 ^{de} issus du collège - Stages lycées	- PSY-EN - Professeur principal - Liaison collège/lycée - Tutorat	
Prépa-pro	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	- Présentation prépa-pro - Stages - Suivi particulier de l'orientation	- Professeur principal + PSY-EN - Entretien régulier PSY-EN + information + tutorat	
	6ème	5ème	4ème	3ème				
Investir le Parcours Avenir	1	2	4	4		- Présentation des enjeux et des pistes de l'orientation - Liaison école/entreprise - Stages en entreprise - Suivi régulier - Cordées de la Réussite - Réunions avec les parents	- Principal, PSY-EN - Professeur relais, PSY-EN, CCI, CFA-GRETA - Rapport de stage - Professeur principal - Forums, actions liées à l'orientation et à la découverte des métiers	
Diffusion de l'information	1	2	4	4		- Présentation bassin - Réunion orientation - Stages, portes ouvertes	- Principal / professeurs principaux - Principal / PP / Provisors / COP - Rencontres PSY-EN / Provisors / Artisanat (e-lyco) - Forums des métiers avec les parents d'élèves	

III / DURÉE – MODALITÉS D'ÉVALUATION

A l'instar du projet d'établissement 2021-2024 auquel il fait suite, ce contrat est pluriannuel. Il sera présenté au conseil d'administration du 24 juin 2021. Il prendra effet à compter de la rentrée 2021. Il est échu à la fin de l'année scolaire 2023-2024. Il fera l'objet d'une évaluation interne par le conseil pédagogique, qui conduira à un bilan inclus dans le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique, transmis à la fois au directeur académique des services de l'éducation nationale de la Mayenne et au recteur d'académie, après adoption par le conseil d'administration.

Au cours du premier trimestre de la quatrième année, il fera l'objet d'une évaluation globale réalisée par le conseil pédagogique et un groupe d'expertise.

Fait à Laval, le

Le principal

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
de la Mayenne

Aurélien CAUÛET

Denis WALECKX

Le recteur de l'académie de Nantes

William MAROIS